

	Données GPS de l'adresse du domicile (si connues)	Adresse secondaire
Longitude Latitude www.gps-coordinates.net		
Téléphone privé		
Téléphone professionnel		
Téléphone mobile		
Fax		
Téléphone par satellite		
Adresse(s) électronique(s)	privée:	professionnelle:
Site(s) Internet	privé:	professionnel:

Adresse en cas d'urgence	Adresse des parents	Adresse de l'employeur
Nom/prénom :	Nom/prénom:	Nom/prénom:
Rue / n°:	Rue/n°:	Rue/n°:
Complément:	Complément:	Complément:
NPA/lieu:	NPA/lieu:	NPA/lieu:
Pays:	Pays:	Pays:
Téléphone:	Téléphone:	Téléphone:

Droits politiques

Inscription droit de vote (loi sur les Suisses de l'étranger du 26 septembre 2014 et ordonnance sur les Suisses de l'étranger du 7 octobre 2015)	<input type="checkbox"/> Dernière commune de domicile en Suisse:
	<input type="checkbox"/> Dernière commune de vote en Suisse (si différente):
	Si vous n'avez jamais été domicilié/e en Suisse:
	<input type="checkbox"/> Commune d'origine (si plusieurs, prière d'en choisir une) :
	Langue souhaitée pour l'envoi du matériel de vote: français <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> romanche <input type="checkbox"/>

Publications

Revue Suisse	Envoi de la publication sous la forme standard – en ligne – par courriel. <input type="checkbox"/> Je préfère recevoir la version imprimée en lieu et place de la version en ligne.	
Publications sur d'autres thèmes (courriel)	<ul style="list-style-type: none"> • Communications officielles des autorités suisses (Revue Suisse, lettre d'information, informations en cas de crise, etc.) • Informations sur d'autres événements et thèmes (par ex. associations de Suisses, culture, économie, etc.) 	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> oui

Remarques:

Par votre signature, vous certifiez que les indications ci-dessus sont complètes et véridiques et que vous avez reçu le memento «Bienvenue» destiné aux Suisses de l'étranger.

Lieu et date:

Signature: _____

Les personnes qui quittent la Suisse pour s'installer à l'étranger doivent s'annoncer auprès de la représentation compétente dans un délai de 90 jours après l'annonce de leur départ pour l'étranger. Elles doivent prouver qu'elles ont annoncé leur départ auprès de leur dernière commune de domicile en Suisse. Toute personne ayant acquis la nationalité suisse par naissance, réintégration, naturalisation ou adoption et qui est déjà domiciliée dans la circonscription consulaire doit également être inscrite dans le registre des Suisses de l'étranger. L'inscription fournit des indications en vue de l'exécution des formalités officielles (par ex. établissement de pièces d'identité, affaires d'état civil, protection consulaire, etc.). Le traitement des données par cette représentation se fonde sur les art. 11 et 12 de la loi sur les Suisses de l'étranger ainsi que sur l'art. 4 de la loi fédérale du 24 mars 2000 sur le traitement des données personnelles au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

J'autorise, jusqu'à nouvel ordre, la représentation suisse et le DFAE à utiliser mon **adresse électronique** pour me transmettre les communications officielles destinées aux Suisses de l'étranger. Mon adresse électronique ne sera pas communiquée à des tiers. Je m'engage à informer la représentation suisse compétente de tout changement d'adresse électronique.

Documents à joindre:

- pièce d'identité **originale** en cours de validité (passeport ou carte d'identité suisse et/ou document d'identité étranger)
- attestation de l'annonce du départ auprès de la dernière commune de domicile en Suisse (art. 4 de l'ordonnance sur les Suisses de l'étranger)
- acte d'origine, certificat individuel d'état civil ou certificat de famille original (s'il existe / obligatoire pour les Suisses sans document d'identité suisse en cours de validité)